

Le compactage des bennes des déchèteries

Communauté
de Communes
du Plateau Picard

Réseau d'Échanges Techniques

Direction Régionale
ADEME PICARDIE



Thème : TRANSPORT ET DECHETS

Fiche technique

Blog du réseau : <http://ademe-picardie.cap3c.net>

Le contexte et les enjeux

Au moment du renouvellement du marché de gestion de ses déchèteries en 2003, la Communauté de Communes du Plateau Picard a constaté une évolution considérable de ses coûts de transport de bennes (+60%). Ajoutée à une certaine saturation de ses équipements le samedi en saison, difficile à gérer pour l'équipe en place et préjudiciable à la qualité du service, cette augmentation devait être enrayerée.

Intéressée par le principe du compactage, la Communauté de Communes a recherché une solution techniquement et économiquement viable et est entrée en relation avec des fabricants et des collectivités du sud de la France ayant expérimenté des solutions de ce type. Après en avoir étudié les modalités de fonctionnement et la rentabilité économique, la Communauté de Communes a fait l'acquisition au 1er janvier 2004 de deux rouleaux compacteurs mobiles de marque PackMat (ex-JSB Production), fabriqués en Haute-Saône.

L'organisation du compactage

Ces équipements ont été créés spécifiquement pour compacter des déchets dans des bennes

ouvertes. Autonomes, les rouleaux compacteurs peuvent se déplacer de benne en benne. Un seul matériel est utilisé par déchèterie pour l'ensemble des bennes, sans qu'il ait été nécessaire de réaliser des aménagements spécifiques sur les deux sites. Presque tous les flux sont concernés : les encombrants, la ferraille, les déchets verts, le carton, le bois. Après quelques tests, l'utilisation du compacteur pour les gravats s'est révélée peu pertinente : compactage moins efficace, risque de surpoids des bennes...

En règle générale, le compactage d'une benne nécessite 3 à 4 cycles de compactage pour tasser la matière, un passage pouvant être réalisé en 5 minutes. Globalement, la mise en place des compacteurs permet de réduire de 40% le nombre de rotations.

Outre le gain en volume, le compactage revêt d'autres avantages : facilite le chargement, limite les visites et prélèvements de ferraille. Il rend la ferraille inaccessible au prélèvement informel (il est difficile de récupérer après le passage du rouleau).

Sur le plan technique, la Communauté de Communes n'a eu aucun retour négatif de ses prestataires de traitement (récupérateur de métaux, exploitant de centre d'enfouissement...).

La manipulation de l'engin ne nécessite pas de permis ou d'attestation spécifique (CACES), et une formation rapide permet aux agents d'en maîtriser le fonctionnement. Des consignes de sécurité doivent être définies sur le site, pour protéger les agents et les usagers (s'il n'est pas possible d'éviter de manipuler l'engin pendant les heures d'ouverture de la déchèterie au public). Aujourd'hui l'équipe chargée de la gestion des déchèteries pourrait difficilement se passer de cet outil, définitivement adopté.

Les contraintes et les risques

L'expérience de la Communauté de Communes du Plateau Picard est globalement très positive. Toutefois, faisant partie des premières collectivités à utiliser ce type de matériel, elle a dû procéder à quelques ajustements techniques : renforcement de la protection du conducteur d'engin (installation de plaques de plexiglas pour prévenir les risques de projection), des usagers (utilisation de filets de protection). S'il n'est pas précisément calibré, le rouleau compacteur peut avoir un impact négatif sur les bennes (risque de perforation, pression sur les ouvertures arrières). Les bennes utilisées doivent être renforcées, sinon elles risquent d'être déformées sur leurs flancs par la pression de la matière compactée.

Flux	Tonnage par benne sans compactage	Tonnage par benne avec compactage
Tout-venant	4,0 t	5,6 t
Ferrailles	3,7 t	5,4 t
Déchets Verts	4,0 t	7,6 t
Carton	0,9 t	2,0 t

Tableau 1: Sources C.C. du Plateau Picard

Le compactage des bennes des déchèteries

Communauté
de Communes
du Plateau Picard

Réseau d'Échanges Techniques

Direction Régionale
ADEME PICARDIE



Thème : TRANSPORT ET DECHETS

Fiche technique

Les coûts

L'investissement à réaliser n'est pas négligeable : le coût d'acquisition est estimé à 70 000 € par équipement, pour un modèle simple. Des modèles améliorés sont aujourd'hui sur le marché, au niveau du confort (cabine insonorisée, chauffée...) ou des fonctionnalités (possibilité de transporter les bennes sur le site). La Communauté de Communes a assumé seule la réalisation de cet investissement. L'ADEME peut aujourd'hui participer à son financement. Par la suite, les coûts d'utilisation sont très modérés : peu d'entretien (il n'y a pas de contrôle technique obligatoire, l'entretien du moteur est réalisé par les services techniques et par un professionnel local), peu de réparation (la fréquence des pannes est

très faible), une faible consommation (2 litres de gasoil à l'heure), un temps de manipulation limité (20 minutes par jour). Il n'est pas nécessaire, sur le plan technique (si l'on ne tient pas compte des risques de vandalisme) que l'engin soit stationné dans un espace couvert. Le compacteur est amorti sur 5 ans, mais sa durée d'utilisation est estimée au minimum à 8 ans.

Les résultats

Les résultats peuvent être mesurés à plusieurs niveaux :

■ sur le plan organisationnel. Cet outil a bénéficié à l'organisation interne de l'équipe technique de la Communauté de Communes, qui rencontrait des difficultés à trouver une gestion « sereine » des déchèteries dans les

périodes d'afflux important (remplissage trop rapide des bennes, mobilisation du prestataire en urgence...). Le travail des gardiens s'en trouve mieux valorisé.

■ sur le plan économique. La Communauté de Communes estime réaliser une économie de 32 000 € par an sur ses coûts de transport, grâce au compactage des bennes. Le retour sur investissement pourrait ainsi être atteint en 5 ans.

■ sur le plan environnemental. Le bilan environnemental est très positif, la Communauté de Communes estime avoir évité en 2007, 386 rotations, soit 25 700 km en camion sur les routes de l'Oise (7 700 litres de gasoil non consommés et 25 tonnes de CO² non émises).

Les coordonnées de l'action

Adresse : Communauté de Communes du Plateau Picard
140, rue Verte - 60 130 LE PLESIER sur SAINT JUST
Mail : g.fumaroli@cc-plateaupicard.fr

Nom : Geoffrey FUMAROLI
Directeur
des services techniques
Tél. : 03 44 77 38 73
Fax : 03 44 77 38 99

Contact